



École primaire Fernand-Seguin

Conseil d'établissement

10050, avenue Durham, Montréal (Québec) • H2C 2G4

Téléphone : 514 596-5200 • Télécopieur : 514 596-7352

Site internet : fernand-seguin.csdm.ca

Courriel : fseguin@csdm.qc.ca

PROCÈS-VERBAL

Réunion régulière du conseil d'établissement

Le mardi 23 novembre 2021 à 18 h, réunion virtuelle en mode synchrone — Zoom

Henri Tremblay préside l'assemblée; Isabelle Arseneau agit à titre de secrétaire de réunion. Géraldine Restani, membre substitut, remplace Xiaochang Zheng.

PRÉSENCES :

Isabelle ARSENEAU

Catherine BOUCHARD (membre de la communauté)

Caroline CARLE (substitut)

Marie-Hélène CÔTÉ

Catherine DION-RICHARD

Marc. Etienne DESLAURIERS

Jean-François GOSSELIN

Esther Lemieux-Laferrière (invitée)

Bernard MORROW

Julie ST-PIERRE

Henri TREMBLAY

Également,

Martin DUGAS (directeur)

ABSENCES :

Xiaochang ZHENG

Mélanie DUPRAS

Loana BONERANDI

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée débute à 18h09.

2. Mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue à tous et à toutes.

3. Parole au public

3.1 François-Xavier Saluden prend la parole pour annoncer le lancement, par l'organisme Eau Secours, de la nouvelle certification « École bleue ». Cette nouvelle certification vise le développement d'une sensibilisation sociale, citoyenne et scientifique à la gestion de la ressource (pour plus d'information, voir : <https://eausecours.org/ecolesbleues/>). Dans le cadre de ce nouveau projet, Eau Secours est disponible pour accompagner l'école dans son processus de certification ainsi que dans la mise en place d'actions de sensibilisation plus concrètes (maquettes, aménagement d'aires de rétention, visite des usines de traitement d'eau ou de milieux humides, etc.). François-Xavier Saluden reste à notre disposition pour toute question et propose de nous mettre en contact avec les services et les personnes ressources pertinents (et nous fournit les coordonnées de la directrice générale, Rébecca Pétrin : direction@eausecours.org ; numéro de téléphone au bureau : 438-476-0881; numéro de portable disponible sur demande).

3.2 La parole est ensuite donnée à Patrick Saint-Louis, qui désire revenir sur l'exposition techno-scientifique. Il rappelle que les parents et les élèves sont nombreux et nombreuses à espérer le retour de l'exposition annuelle. Conscient qu'il y a forcément des raisons à l'élimination de l'activité, Patrick Saint-Louis regrette que celles-ci n'aient pas été clairement communiquées aux parents. Pour avancer de manière constructive et trouver une formule qui conviendrait à la fois à l'équipe école, aux parents et aux élèves, il lui semble urgent 1) d'expliquer les raisons de la disparition de l'expo techno-scientifique dans son ancienne formule et 2) de trouver ensemble une solution qui en permettra le retour.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président présente l'ordre du jour. On propose l'ajout des deux points ci-dessous :

- adoption de la résolution liée à la « Lutte à la circulation des armes à feu, à la violence et aux crimes qui y sont liés, dans la région de Montréal »
- exposition techno-scientifique

L'ordre du jour tel qu'amendé est adopté à l'unanimité.

2021-11-01

5. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du mercredi 19 octobre 2021

Le procès-verbal de la séance régulière du 19 octobre 2021 est adopté à l'unanimité.

Le procès-verbal de la séance du 19 octobre 2021 est adopté à l'unanimité.

2021-11-02

6. Points de discussion, de décision, de consultation ou d'information

6.1 Formation obligatoire du Ministère, membres de CÉ et directions d'établissement

Après avoir rappelé qu'il est important de compléter la formation obligatoire prévue par le ministère de l'Éducation (en cliquant [ici](#)), le directeur commente dans le détail les fiches 15 (« Temps alloué à chaque matière ») et 14B (« Programme d'étude [enrichissement et adaptation] »).

6.2 Activités éducatives

Comme promis, les activités sont présentées sous forme de tableau. La sortie suivante est approuvée à l'unanimité :

- élèves de 4B : Exposition « Bulle de science » (atelier BD scientifique), le 29 novembre 2021 (pavillon d'accueil du Parcours Gouin)

L'activité éducative soumise est approuvée à l'unanimité.

2020-11-03

6.3 Renouvellement du projet pédagogique particulier (article 240)

Le temps est venu de faire la demande de dérogation pour le renouvellement de notre projet pédagogique particulier (article 240). Le directeur fait la lecture de la lettre soumise en 2014. Au terme de la période de questions et de discussion, il est convenu que le président du CÉ se charge d'amender la lettre de la façon suivante :

- Dans le deuxième paragraphe, à partir de « Notre école... », changer pour : « Notre école applique une sélection inclusive, basée sur un test d'admission psychométrique, mesurant la capacité de raisonnement logico- mathématique, qui donne un bon indice du haut potentiel intellectuel de nos élèves. »
- Dans le dernier paragraphe (avant les salutations d'usage), après « besoins spécifiques » changer pour : « répond aux besoins spécifiques des enfants doués et à hauts potentiels intellectuels qui constituent sa clientèle ».

La résolution liée au renouvellement du statut de l'école Fernand-Seguin, école pour élèves doués et talentueux à vocation scientifique, est approuvée à l'unanimité.

2020-11-04

6.4 Budget de l'école 2021-2022

La direction commente le budget de l'école pour l'année 2021-2022.

6.5 Chantiers et travaux d'agrandissement

Depuis notre dernière rencontre, plusieurs problèmes ont été réglés. Les travaux au pavillon Julie-Payette vont bon train et la nouvelle signalisation semble adéquate. Il reste à signaler un problème dans la toiture.

6.6 COVID-19 : mesures d'hygiènes et consignes sanitaires

Le directeur fait le point sur le déroulement des dernières semaines. La vaccination des 5 à 11 ans débutera bientôt. S'il est déjà possible de prendre rendez-vous dans un centre de vaccination, nous ne savons toujours pas s'il sera possible de se faire vacciner à l'école (pour les élèves de la 3^e à la 6^e année). Il n'y a eu que trois cas depuis le début de l'année scolaire. Les parents ont bien réagi à l'annonce des tests rapides. Ces derniers pourront être réalisés sur place (avec l'aide de l'organisme Ambulance Saint-Jean, organisme de bienfaisance de premiers soins).

6.7 Lutte à la circulation des armes à feu, à la violence et aux crimes qui y sont liés, dans la région de Montréal

Suite à une période de discussion, les membres du CÉ conviennent d'adopter la résolution proposée par l'école Joseph-François Perrault. On propose d'effectuer les modifications ci-dessous :

- remplacer le verbe "stopper" par freiner ;
- insister sur la nécessité de poser des actions préventives et de viser une solution globale ;
- dans la liste des « attendu que », mentionner que le désinvestissement en matière de prévention peut en bonne part expliquer la hausse de la criminalité dans les différents quartiers de Montréal où se sont produites les tragédies récentes.

La résolution liée à la lutte à la circulation des armes à feu est adoptée à l'unanimité.

2020-11-05

6.8 PTRDI – présentation de M. Mathieu Desjardins du SOS et SG

Après avoir appris que le CSSDM demandait à l'école Fernand-Seguin d'accueillir les douze classes de l'école Ahuntsic touchées par la rénovation des locaux, le CÉ a souhaité organiser une rencontre avec des représentants liés au dossier. La présentation de Monsieur Mathieu Desjardins (représentant du Service de l'organisation scolaire et du Secrétariat général du CSSDM) est suivie d'une période de questions et de discussion.

Dans l'ensemble :

- on s'interroge quant au caractère provisoire de l'entente (récupérerons-nous bel et bien notre école après la fin des travaux ? ou le pavillon Julie Payette deviendra-t-il le « pavillon d'accueil » des écoles du quartier qui devront être rénovées ?) ;
- on s'inquiète de ne pas pouvoir mener à terme le projet autour duquel nous nous étions mobilisé-e-s au moment de l'annonce des travaux (une école à vocation scientifique capable d'accueillir davantage d'élèves doués ou à hauts potentiels intellectuels) ;
- on s'inquiète également des pertes que risquent de subir les élèves et l'équipe école... à peine une année après avoir enfin fait quelques gains (en termes de quiétude, d'espace, de confort et de salubrité)

L'adoption du PTRDI est remis à la rencontre de février 2022. D'ici là, nos réserves et nos commentaires seront transmis aux autorités concernées grâce au formulaire de consultation auquel a accès la direction de l'école.

6.9 Exposition techno-scientifique

On rappelle tout d'abord les raisons pour lesquelles l'ancien format de l'expo n'a pas été maintenu : le contexte pandémique, certes, mais également la fatigue des élèves liée à la répétition systématique de leur exposé dans un kiosque statique et la difficulté liée au partage des connaissances, les élèves n'ayant au final que très peu de temps pour découvrir les travaux menés dans les autres classes. On présente ensuite les avenues envisagées pour l'expo qui se tiendra au printemps 2022 : on espère créer un espace muséal (en présence ou en ligne, selon les restrictions liées au contexte pandémique) qui optimisera le partage des connaissances et permettra un rééquilibrage des efforts fournis (par les élèves et les enseignant-e-s) et des gains pédagogiques.

6.10 Déroulement du processus d'admission 2022-2023

Le directeur nous présente les résultats du processus, qui s'est étalé sur deux samedis. Après avoir commenté la composition des classes, on s'interroge quant à la possibilité d'intégrer un critère lié au genre (les filles étant sous-représentées). Il faudra s'assurer de faire un suivi sur cette question.

6.11 Service volontaire de préparation de fournitures et livres

Le point est reporté à une rencontre ultérieure.

7. Informations de diverses instances

7.1 Présidence du conseil d'établissement

Il nous reste à archiver les procès-verbaux de 2020 -2021.

7.2 Direction d'école

Le directeur :

- rappelle que les inscriptions commenceront bientôt et que les élèves de 6^e année recevront sous peu le formulaire de déclaration d'inscription au secondaire ;
- s'engage à transmettre les informations liées à la vaccination dès qu'il les recevra ;
- nous invite à réfléchir à la possibilité d'afficher les noms et photos des membres du CÉ à l'entrée de l'école.

7.3 Comité de parents des écoles de Montréal (CP-CSSDM)

Le 26 octobre dernier, Marc. Etienne Deslauriers a été réélu à la présidence du CP-CSSdM. À titre de président, il fait partie du comité Douance (avec le directeur de l'école). L'invitation à y participer a également été faite aux enseignant-e-s.

7.4 Service de garde et Comité des parents usagers du service de garde (CPSdG)

Aucune intervention.

7.5 Organisme de participation des parents (OPP)

On met la dernière main au bottin et la vente de vêtements s'organise. On songe également relancer le journal *La Chèvre et le Chou*.

7.6 Fondation de l'École Fernand-Seguin de Montréal

La Fondation fonctionne pour l'instant avec un comité restreint, sans direction. Les finances le permettant, il est encore temps pour les enseignant-e-s de soumettre des projets.

8. Bons coups, coups de cœur et boîte à idées

- On se réjouit du retour de Julie St-Pierre à son poste !
- On souligne le travail de l'équipe du bottin, qui perpétue la tradition malgré le contexte difficile!

9. Levée de l'assemblée

La séance virtuelle est levée à 22h04.

Président



Secrétaire

22 février 2022
